SYNDICAT AUTONOME SPP-PATS
1re FORCE SYNDICALE
SYNDICAT AUTONOME
SPP - PATS SDMIS

Madame la préfète
de la région AURA et du Rhône
Monsieur le préfet détachée à la défense et la sécurité
Madame la présidente du Conseil d'Administration du SDMIS
Monsieur le DDMSIS

Lyon 7ème arrondissement, le jeudi 08 novembre 2024

Réf : 2024_18 0811

Objet : Demande du nombre de sapeurs-pompiers présents en gardes postées par casernements (comme définis par le RO-CGO) par gardes de jour et de nuit du 1er octobre 2024 au jour de l'envoi des données.

Mesdames, Messieurs,

Vous avez respectivement les responsabilités de la gestion opérationnelle, administrative et financière de notre établissement. Nous vous demandons par la présente de bien vouloir nous transmettre le nombre de sapeurs-pompiers présents en gardes postées :

- Par casernements comme définis par le règlement opérationnel et son cadre de gestion opérationnel
- Pour les périodes de gardes par tranches de 12h en jour et en nuit
- Du 1er octobre 2024 au jour de l'envoi des données

Ces informations indispensables dans le cadre de notre travail ne sauraient être opposées à un refus de l'administration car vous conviendrez que celles-ci sont automatisées (remontées des effectifs journaliers au CTA/DODIS), qu'elles ne comportent aucune référence personnelle ni même de santé et enfin, que ces données non aucun caractère sensible (...).

Vous remerciant de l'attention que vous portez à cette démarche positive et dans l'attente de votre réponse dans un délai convenable. Veuillez, Mesdames, Messieurs agréer l'expression de notre plus profond respect.

Le Bureau :
Syndicat AUTONOME SDMIS69 SPP-PATS